



ÉCOLE DOCTORALE DE PHYSIQUE DE GRENOBLE

Compte-rendu du Conseil du vendredi 11 mai 2026

de 14h à 16h, à la Maison du Doctorat Jean Kuntzmann

Présents :

Mathieu BARTHELMY

Nedjma BENDIAB

Martin BLACKLEDGE

Faustine CANTALLOUBE

Maica CLAVEL

Elodie FERRARA

Sandrine FERRARI

Christophe FURGET

Hervé GUILLOU

Klaus HASSELBACH

Karin JOHN

Arnaud RALKO

Cécile REPPÉLIN

Isabelle REVERDY-MEDELICE

En visio :

Nicolas BERGER

Ordre du jour :

- Approbation CR conseil précédent (vote)
- RI (vote)
- Protocole VSSDH
- Assemblée générale des doctorant.e.s (1 ou 2 sites. Orga ?)
- Informations concours
- Document CSI proposée par Isabelle + distribution des lectures
- Blocage élections étudiant.e.s

Approbation CR conseil précédent (vote)

Vote du CR du précédent Conseil : approuvé à l'unanimité.

RI (vote)

La direction de l'ED PHYS propose d'ajouter une clause dans le Règlement Intérieur de l'ED PHYS qui permettrait, en cas de manquement au respect de la charte de doctorat, d'arrêter une thèse (pour les doctorant.e.s) ou d'imposer un co-encadrement, voire de refuser de nouveaux encadrements (pour les encadrant.e.s).

Proposition de modification du RI : approuvé à l'unanimité.

Protocole VSSDH

La direction de l'ED PHYS souhaite lancer une discussion concernant des propositions de mesures qui pourraient être mises en place dans le cadre d'un protocole VSSDH. Ce protocole serait partagé par le Collège doctoral et les autres écoles doctorales de l'UGA (lors du directoire mensuel), avec qui la discussion a déjà été lancée.

Quelles mesures conservatoires mettre en place pour préserver le bien-être de la victime présumée, qui doit être crue par défaut. Comment éloigner l'agresseur.se présumé.e de sa victime, en attendant l'aboutissement de l'enquête qui devra être mise en place par l'employeur. Différents échanges ont été mis en place avec les RH du CNRS, avec la cellule d'écoute VSSDH de l'UGA, etc.

L'objectif de la mise en place d'un protocole est d'accélérer la prise en charge et la protection d'une victime présumée et d'éviter que celle-ci subisse une double peine et se retrouve mise en difficultés dans la poursuite de sa thèse.

Assemblée générale des doctorant.e.s (1 ou 2 sites. Orga ?)

Après discussion avec les membres du Conseil, il est proposé d'organiser chaque année trois AG de doctorant.e.s, qui s'adresseraient aux doctorant.e.s de tous niveaux.

Informations concours

Le concours a été ouvert le 2 février (dépôt des sujets) et nous avons reçu environ 80 sujets de thèse, qui ont été mis en ligne le 8 avril. La date limite pour le retour des dossiers de candidatures est le 13 mai. A ce jour, nous avons déjà reçu plus d'une cinquantaine de dossiers. Les auditions du concours 2026 des contrats doctoraux auront lieu du 15 au 17 juin.

Document CSI proposée par Isabelle + distribution des lectures

Blocage élections étudiant.e.s

Une nouvelle élection de représentant.e.s doctorant.e.s de l'ED PHYS entre deux périodes d'élection n'a pas pu être mise en place malgré la constitution d'une liste (la précédente campagne organisée par l'UGA en novembre 2024 n'avait pas abouti, car alors aucune liste n'avait été constituée pour l'ED PHYS), nous devons attendre les prochaines élections en novembre 2026. En attendant ces prochaines élections, nous proposons d'inviter les doctorant.e.s qui avaient constitué une liste à participer aux prochaines réunions du Conseil.